



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 31 mars 2010

Le Conseil National de l'Ordre des Infirmiers se prononce pour une refonte de l'exercice infirmier en psychiatrie

Les conseillers nationaux de l'Ordre des Infirmiers se sont prononcés, en session du 30 mars 2010, pour une refonte de l'exercice infirmier en psychiatrie et en santé mentale.

En France, aujourd'hui, les infirmiers de secteur psychiatrique ont un rôle majeur dans les politiques de soins et de promotion de la santé mentale. Ils ont une fonction de pivot dans la coordination du parcours de soins et du plan de parcours personnalisé des patients.

L'Ordre National des Infirmiers a pris des positions fortes pour anticiper les évolutions possibles et attendues, tant par les patients et leur entourage que par les infirmiers de secteur psychiatrique.

La psychiatrie et la santé mentale sont en effet des enjeux très importants de santé publique. Au regard des besoins dans ces deux domaines, des problèmes de désertification professionnelle et d'inégalité d'accès aux soins, il est nécessaire de reconnaître l'expertise clinique des infirmiers, pour mieux l'utiliser. Il faut aussi définir une formation spécifique sanctionnée par un diplôme. (Pour mémoire, la spécialisation existe déjà pour la puériculture, l'anesthésie ou l'exercice en bloc opératoire.)

Cela implique de :

- Reconnaître les infirmiers de secteur psychiatrique, à l'égal des infirmiers diplômés d'État (IDE) ;
- Valoriser leurs missions d'orientation, de première évaluation et de référent coordonnateur ;
- Élaborer un référentiel de compétences et de formation de l'infirmier spécialisé en psychiatrie ;
- Contribuer à l'émergence d'une dynamique de recherche en sciences infirmières incluant les soins en psychiatrie ;
- Inscrire la psychiatrie et la santé mentale comme l'un des programmes prioritaires dans le prochain Programme Hospitalier de Recherches en Soins Infirmiers (PHRSI).

P.J : Position du CNOI du 30 mars 2010
Rapport de synthèse « Psychiatrie et santé mentale. Enjeux et perspectives pour les pratiques infirmières »

Contact presse : Virginie LANLO . 01 71 93 84 67 . 06 20 09 09 14 - comoni.vl@orange.fr